

FORUM CANADIEN pour l'INNOVATION SOCIALE 2024

UNE FEUILLE DE ROUTE
POUR L'ÉCOSYSTÈME DE
L'INNOVATION AU CANADA



CAHIER

**Atelier de visionnage &
rétropolation #3**

10 mai 2024, Montréal



TABLE DES MATIÈRES

<i>Ordre du jour 10 mai 2024</i>	5
<i>Participants</i>	5
PROCESSUS DE VISIONNAGE ET RÉTROPOLATION	6
PRÉPARATION POUR L'ATELIER	7
1 Vision	8
TALENT ET CONNECTIVITÉ POUR UN ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION COHÉSIF	8
VOTRE COMMENTAIRE SUR LES POINTS CLÉS DE LA VISION	9
2 OBJECTIFS ET JALONS	10
Objectif 1. Soutien à toutes les dimensions de l'innovation dans toutes les zones d'impact	11
Objectif 2. Compétences et talents dans les écosystèmes d'innovation	13
Objectif 3. Capacités et infrastructures pour la connectivité	15
3 DÉFIS	17
GLOSSAIRE	18





HÔTES (MONTRÉAL)



COMITÉ CONSULTATIF

Michelle Baldwin, conseillère principale en transformation chez Fondations communautaires du Canada ; **Karen Benzies**, professeure et directrice de l'innovation sociale à l'Université de Calgary, **Patrick Dubé**, co-fondateur de Transition Bridges, **Mehrdad Hariri**, PDG Centre canadien de politique scientifique, **Marie-Claude Lagacé**, directrice de l'innovation sociale au Conseil de l'innovation du Québec, **Elicia Maine**, vice-présidente associée à la recherche pour la mobilisation des connaissances et l'innovation à l'Université Simon Fraser, **Andrea Nemptin**, PDG d'Innovation sociale Canada, **Naomi Nichols**, professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la justice sociale en partenariat avec la communauté à l'Université Trent, **Sandra Schillo**, fondatrice au I² Hub et professeur agrégé à l'Université d'Ottawa, **James Stauch**, directeur de l'Institut pour la prospérité communautaire de l'Université Mount Royal, **Marie-Christine Therrien**, professeure à l'École nationale d'administration publique et directrice du Living Lab Cité-ID, **Michael Toye**, président du Conseil consultatif de l'innovation sociale à Emploi et Développement social Canada, **Robin Wisener**, Ottawa, **Rahina Zarma**, conseillère principale en politiques chez Mitacs.

PARTENAIRES DU FORUM

the **COLLABORATIVE**

 **CSPC** | CANADIAN SCIENCE POLICY CENTRE

Université  de Montréal

Fonds de recherche
Société et culture
Québec 

 **Universities
Canada.**
**Universités
Canada.**

 axelys

RESEARCH **IMPACT** | Turning
CANADA research into action

SI SOCIAL
INNOVATION
CANADA

 Conseil de
l'innovation
du Québec

 **CAGS ACES**
Canadian Association
for Graduate Studies Association canadienne
pour les études supérieures

 **SSHRC
CRSH**

McMaster
University 

 Mitacs

 **MAGNET**

 **Genome
Canada**

 Work Wellness Institute
L'Institut de bien-être au travail

RQIS  LE RÉSEAU
QUÉBÉCOIS EN
INNOVATION
SOCIALE

 **CANADIAN ASSOCIATION OF SCIENCE CENTRES
ASSOCIATION CANADIENNE DES CENTRES DE SCIENCES**

Fondation
Azrieli  Foundation

 **THE CONVERSATION**

 **TAMARACK
INSTITUTE**

Ordre du jour 10 mai 2024

9h00 Reconnaissance du territoire,
bienvenue et introduction
9h30-10h15 Vision
Pause
10h30-11h15 Objectifs et jalons, premier tour

11h30-12h15 Objectifs et jalons, deuxième ronde
12h15-12h45 Défis
12h45-13h00 Remarques finales
13h00-15h00 Déjeuner de travail et de réseautage
au restaurant *Monarque*

Participants

Adriana Andrade, Conseillère stratégique en Innovation - Ministère de l'Économie et de l'Innovation
Ann-Louise Davidson, directrice du Social Innovation Lab à Concordia
Annie Pilote, Présidente de la Fédération des sciences humaines/Université Laval
Annie Pullen Sansfaçon, Vice-rectrice associée aux relations avec les Premiers Peuples à l'Université de Montréal
Aurélie Hot, Conseillère principale de recherche pour l'Équipe RENARD
Béatrice Alain, Directrice générale du Chantier de l'économie sociale
Charmaine Lyn, Conseillère pour Ashoka Canada et Coach
Coryell Boffy, Directeur principale, société et culture chez Axelys
Geneviève Lamy, Directrice du Service aux collectivités à l'UQAM
Jean-Philippe Valois, Conseiller senior aux municipalités chez Mitacs
Jonathan Abitbol, Conseiller en innovation sociale et technosociale au Centre Inven_T
Julie Dirwimmer, Conseillère principale, relations science & société au FRQSC
Julie-Maude Normandin, Conseillère scientifique en chef de la Ville de Longueuil
Les Perreux, Éditeur en chef d'Options Politique à l'IRPP
Louise Poissant, Directrice scientifique du FRQSC
Luc Sirois, Innovateur en Chef du Québec
Marie-Chantal Paquette, Directrice du Réseau québécois en innovation sociale
Marie-Christine Ladouceur-Girard, Directrice Générale de la Maison de l'innovation sociale

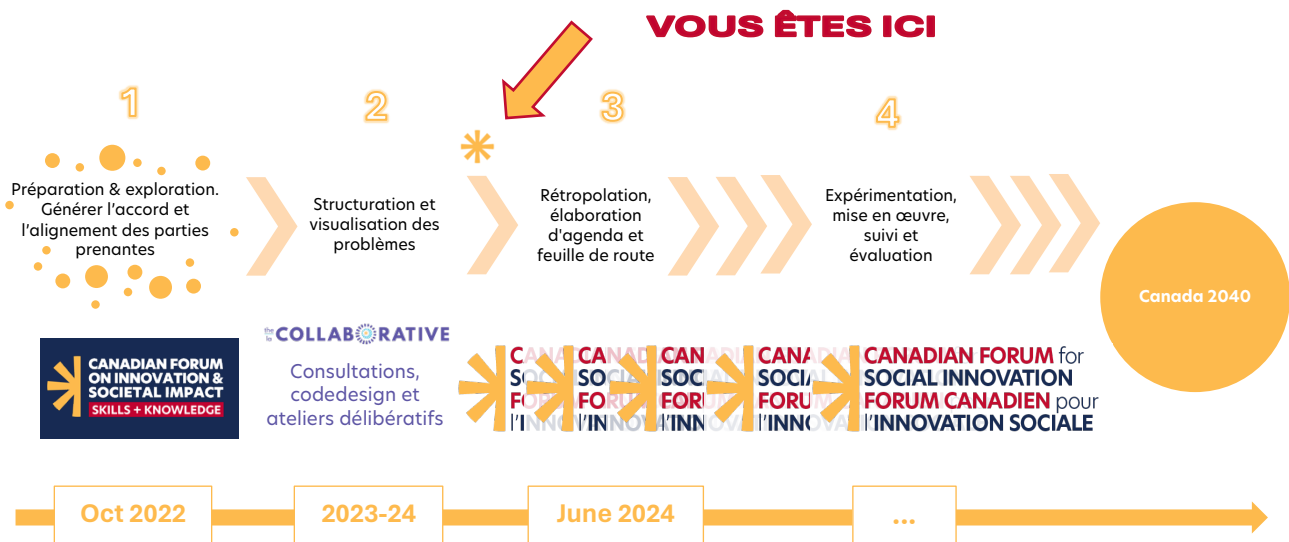
Marie-Christine Thérien, Directrice de Cité-ID LivingLab à l'ENAP
Marie-Claude Lagacée, Directrice de l'innovation sociale au Conseil de l'innovation du Québec
Marie-Hélène B. Hardy, doctorante à l'Université McMaster
Martine Turenne, Éditrice en chef de La Conversation Canada
Mélanie McDonald, Directrice exécutive, Chemins de transition à l'UdeM
Michael Toye, Président du Comité consultatif sur l'innovation sociale à Emploi et développement social Canada
Myriam Nouri, Conseillère stratégique, innovation sociale, au Conseil de l'innovation du Québec
Paul Yachnin, Professeur à McGill
Sandra Lapointe, Directrice de The/La Collaborative, co-hôte du Forum canadien pour l'innovation sociale
Sara Lyons, Directrice principale capacité et développement du secteur à la Fédération canadienne des municipalités
Sonia Tello Rozas, co-Directrice du Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES) à l'UQAM
Stéphane Mercure, Directeur évaluation et performance à la Fondation canadienne pour l'innovation
Sylvain Lefebvre, co-Directeur du Centre de Recherches sur les Innovations Sociales (CRISES) à l'UQAM
Valérie Amirault, Vice-rectrice aux partenariats communautaires et internationaux
Virginie Zingraff, Conseillère principale, leadership de pratiques et transfert à la MIS

PROCESSUS DE VISIONNAGE ET RÉTROPOLATION

Les 12 et 13 octobre 2022, 125 intervenants de l'enseignement supérieur, du secteur social, du secteur municipal, de la politique et des organismes communautaires sans but lucratif se sont réunis à l'Université McMaster pour une série de tables rondes catalysatrices, de dialogues délibératifs et d'ateliers de concertation. L'objectif était de déterminer les zones d'accord et d'explorer les actions clés dans le but de créer un alignement sur les politiques et les pratiques axées sur l'impact et la mobilisation des connaissances pour renforcer la capacité d'innovation dans les secteurs sociaux et municipaux. Les résultats ont été partagés sous la forme d'un [rapport de consensus](#).

S'appuyant sur ce consensus émergent, au cours des dernières années, avec le soutien de notre équipe de The/La Collaborative, le Forum canadien pour l'innovation sociale a recueilli une multitude de données probantes supplémentaires (groupes de discussion, réflexion, revue de la littérature, enquêtes, inventaires.) pour articuler le défi.

Avec le soutien de précieux partenaires, les conseils de son comité consultatif et la direction du Social Innovation and Action Lab de l'Université McMaster, le Forum canadien pour l'innovation sociale se prépare maintenant à la troisième phase du projet : un dialogue national qui tirera parti des méthodologies de co-conception et d'analyse rétrospective pour générer une feuille de route pour l'écosystème d'innovation du Canada. Quatre ateliers auront lieu en avril et mai 2024 à Toronto, Ottawa, Montréal et Calgary, et l'exercice culminera avec la deuxième édition du Forum canadien pour l'innovation sociale à Montréal les 11 et 12 juin 2024.



Ce **CAHIER DE TRAVAIL** présente la vision, les objectifs et les jalons qui émergent des données recueillies jusqu'à présent. Les ateliers de délibération pré-Forum à Toronto, Ottawa/Wakefield, **Montréal** et Calgary permettront de finaliser la structuration du problème et l'élaboration de la vision (étape 2). Ils aideront également à affiner les étapes proposées qui serviront à établir l'agenda (étape 3), c'est-à-dire à créer la feuille de route de l'écosystème d'innovation canadien lors du Forum de Montréal les 11 et 12 juin. Comme pour tout travail dans le domaine de l'innovation sociale, le processus de co-conception est itératif et notre stratégie est émergente.

PRÉPARATION POUR L'ATELIER

Il y a 3 volets à la discussion pour lesquels nous vous invitons à vous préparer. Chaque section présente les informations sur lesquelles votre contribution sera sollicitée.

Section 1 : La vision de l'écosystème d'innovation du Canada 2040 qui sera au cœur de l'atelier délibératif. Lors de l'atelier, vous serez invité à donner votre avis sur le cadrage, la portée et l'orientation.

Section 2 : La liste des jalons proposés et les principaux objectifs autour desquels s'articule la vision pour 2040.

Section 3 : Les défis prévisibles pour réaliser la vision pour 2040. Lors de l'atelier, vous serez invité à identifier les défis qui peuvent entraver la réalisation de certaines des étapes clés.

Veillez examiner chaque section avant l'atelier. Vous pouvez prendre des notes et les apporter à l'atelier, mais vous n'êtes pas obligé de le faire. La délibération en présentiel est une partie cruciale du processus, et l'exercice vise à garantir que nous apprenons les uns des autres et parvenons à une vision commune grâce à une réflexion et un dialogue itératifs.

1 Vision

TALENT ET CONNECTIVITÉ POUR UN ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION COHÉSIF

EN 2040, le Canada dispose de stratégies, de politiques et de programmes pour mobiliser les connaissances et les talents dans toutes les disciplines et tous les secteurs. La capacité d'innovation s'étend à toutes les zones d'impact. L'écosystème d'innovation entièrement connecté s'ancre dans l'inclusion et la durabilité. Les établissements d'enseignement supérieur du Canada produisent toute la gamme de talents dont les employeurs ont besoin, les programmes fédéraux et provinciaux de financement de la recherche soutiennent intentionnellement l'impact, et les universités et collèges font partie intégrante de la prospérité sociale, culturelle, environnementale et économique et de l'innovation adaptée au lieu. Le pays obtient de meilleurs résultats sur tous les indices d'innovation, de bien-être économique et sociétal de l'OCDE dans toutes les zones d'impact.

1. **Prospérité.** Les systèmes canadiens de recherche et d'enseignement supérieur sont soutenus par une stratégie d'innovation qui place les connaissances et les talents pour l'innovation au fondement de la prospérité sociale, culturelle, environnementale et économique dans toutes les zones d'impact.
2. **Talent.** Les écosystèmes d'innovation bénéficient de la diversité et de la mobilité de talents multidisciplinaires hautement qualifiés. Les universités et les collèges jouent chacun leur rôle unique en générant les compétences et l'expertise qui soutiennent l'innovation inclusive dans toutes les zones d'impact.
3. **Connectivité.** La stratégie d'innovation du Canada s'appuie sur le renforcement des capacités et la médiation des acteurs dans toutes les zones d'impact. Des infrastructures sont en place au sein et entre les universités, les collèges, l'industrie, le secteur social et le secteur public pour garantir que tous les aspects des processus d'innovation sont soutenus.

VOTRE COMMENTAIRE SUR LES POINTS CLÉS DE LA VISION

Exemple Objectif 2. : mobilité des talents	Il existe certains programmes (par exemple Mitacs) pour soutenir la mobilité des talents, mais un autre problème concerne les parcours de carrière non linéaires et l'apprentissage tout au long de la vie.	Quel rôle joue l'apprentissage expérientiel dans la mobilité des talents ?

2 OBJECTIFS ET JALONS

INSTRUCTIONS

Vous trouverez ci-dessous les 3 objectifs autour desquels s'articule la vision pour 2040, ainsi que la liste associée des jalons proposés.

Un jalon est une étape intermédiaire entre le point de départ et la vision pour 2040. Il fait référence à un état de choses spécifique à un moment précis, et non à un processus qui se déroule sur une période.

Lors de l'atelier, vous serez invité à identifier les jalons que vous souhaiteriez voir modifiés ou amendés, ainsi qu'un ou deux qui, selon vous, manquent.

Objectif 1. Soutien à toutes les dimensions de l'innovation dans toutes les zones d'impact

Les systèmes canadiens de recherche et d'enseignement supérieur s'appuient sur une stratégie d'innovation qui place la société au cœur de ses modèles. Les connaissances et le talent pour l'innovation dans toutes les zones d'impact soutiennent la prospérité sociale, culturelle, environnementale et économique du Canada.

ÉTAPES	VOTRE APPORT
1. Grâce à une structuration horizontale, les stratégies, politiques et programmes d'innovation fédéraux, provinciaux et municipaux concilient et opérationnalisent les principes d'innovation et de transitions durables.	
2. Des actions intentionnelles axées sur le développement des compétences, la mobilité des talents et la connectivité des écosystèmes permettent aux parties prenantes de tous les secteurs d'accéder aux connaissances et aux technologies dont elles ont besoin.	
3. La décolonisation est un principe fondamental des stratégies, des politiques et des programmes d'innovation, et les activités de recherche du Canada intègrent pleinement les modes de connaissance autochtones et autres.	
4. Les stratégies d'innovation fédérales, provinciales et municipales reposent sur des niveaux élevés de littératie en matière d'innovation et de compréhension des processus complexes qui mènent à l'innovation dans les différentes zones d'impact, et le soutien est adéquat.	
5. Les incitatifs gouvernementaux à l'innovation (par exemple, l'accès à l'infrastructure, les équivalents de crédits d'impôt, l'exonération de prêts pour la personnel hautement qualifié) ont été étendues aux organisations dans toutes les zones d'impact et englobent pleinement la diversité des approches et des contextes.	
6. Le conseil scientifique est impliqué dans toutes les décisions publiques et est soutenu par des réseaux de recherche à l'échelle locale, provinciale et nationale et par des partenariats campus-communauté centré autour du territoire.	
7. Des cadres guidant l'action en faveur de la prospérité sociale, culturelle, environnementale et économique sont disponibles dans tous les secteurs et reflètent la diversité des voies vers l'innovation sous toutes ses formes.	
8. Le gouvernement fédéral (par exemple Statistiques Canada) utilise des cadres pour garantir la responsabilité et évaluer l'impact social, culturel, environnemental et économique qui reflètent la complexité des écosystèmes d'innovation dans toutes les zones d'impact.	
9. De nouveaux instruments financiers sont utilisés pour réorienter le flux de ressources et accroître la régénération, la croissance, la productivité et la prospérité dans toutes les zones d'impact.	

10. L'infrastructure pour la recherche inclut des espaces de participation autochtone qui rendent la pratique véritablement inclusive et équitable.
11. Les cultures universitaires adoptent des pratiques scientifiques décoloniales, interdisciplinaires et collaboratives pour accroître l'innovation dans toutes les zones d'impact.
12. Les universités et les collèges créent des incitatifs et des récompenses (par exemple des critères pour guider les processus d'évaluation du mérite et d'embauche) pour augmenter leur impact communautaire et leur « score » d'innovation.
13. Le soutien au mandat d'impact des universités est institutionnalisé et se reflète donc dans toutes les pratiques en matière d'embauche, de reconnaissance et de récompense.
14. Les universités et collèges canadiens génèrent les talents hautement qualifiés dont le Canada a besoin dans toutes les zones d'impact.
15. Les principes qui sous-tendent la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) sont intégrés dans tous les aspects de l'évaluation de l'impact de la recherche.
16. Les besoins du secteur social et de la communauté en matière de flux de connaissances et d'innovation sont clairement identifiés et une division ciblée du travail entre les universités et les collèges se reflète dans des programmes de financement fédéraux et provinciaux dédiés au talent, à la recherche et à la mobilisation des connaissances.
17. Des initiatives et approches autochtones font partie intégrante de l'écosystème de l'innovation dans toutes les zones d'impact, et des mesures sont en place pour supporter la création de telles initiatives.
18. La stratégie fédérale d'innovation et le système de soutien au savoir et à la recherche s'appuient sur une solide compréhension des processus d'innovation basée sur le territoire (ou d'impact territoriale) et sur l'équilibre entre la recherche dirigée par les chercheurs et la recherche orientée dans toutes les zones d'impact.
19. Les modèles de « flux de ressources » pour l'innovation utilisés par les décideurs politiques favorisent l'innovation basée sur le lieu (ou l'impact territoriale) et prennent en compte l'investissement et l'impact dans toutes les zones d'impact.
20. Les programmes de financement fédéraux et provinciaux sont conçus pour favoriser des cultures interdisciplinaires inclusives et diversifiées dans lesquelles l'excellence et des niveaux élevés de responsabilité sociale et économique soutiennent l'innovation inclusive et durable dans toutes les zones d'impact.
21. La stratégie d'impact des universités et collèges est alignée sur l'engagement fédéral, provincial et municipal envers les objectifs de développement durable.

Qu'avons-nous manqué ?

Objectif 2. Compétences et talents dans les écosystèmes d'innovation

Les écosystèmes d'innovation bénéficient de la diversité et de la mobilité de talents multidisciplinaires hautement qualifiés. Les universités et collèges jouent chacun leur rôle unique en générant les compétences et l'expertise qui soutiennent l'innovation inclusive dans toutes les zones d'impact.

ÉTAPES	VOTRE APPORT
1. Une nouvelle vague de talents hautement qualifiés qui exploitent les avantages de la formation interdisciplinaire et expérientielle est déployée dans l'écosystème de l'innovation pour créer une prospérité sociale, culturelle, environnementale et économique.	
2. Des politiques et des programmes sont en place pour renforcer le rôle des talents hautement qualifiés dans tous les secteurs d'activité et alimenter un écosystème dans lequel les investissements axés sur l'humain et la communauté stimulent une croissance sociale et économique équitable et durable.	
3. L'accès inclusif à l'enseignement universitaire et collégial est renforcé par des systèmes d'enseignement primaire et secondaire pleinement activés, axés sur l'équité et l'inclusion pour les jeunes de milieux défavorisés ou des communautés autochtones.	
4. Les établissements postsecondaires et d'autres acteurs du savoir offrent des programmes visant à développer les compétences fondamentales en innovation ainsi que l'expertise dont le Canada a besoin pour soutenir une prospérité sociale et économique fondée sur l'innovation inclusive.	
5. Les modèles de financement des universités et des collèges favorisent l'interdisciplinarité, la collaboration, l'inclusion et l'équité dans un contexte décolonial.	
6. Les titulaires de diplômes universitaires et collégiaux dans toutes les disciplines trouvent un emploi dans l'écosystème où ils peuvent appliquer les compétences d'innovation inclusive et collaborative qu'ils ont acquises grâce à leur formation.	
7. Des mesures incitatives existent pour les employeurs qui embauchent, encouragent et retiennent des talents pour l'innovation dans tous les secteurs, y compris dans les organismes communautaires sans but lucratif.	
8. Les besoins en talents et connaissances moteurs de l'innovation dans chaque zone d'impact ont été identifiés et la division du travail entre les universités et les collèges pour répondre à ces divers besoins est intentionnelle et complémentaire.	

9. Les universités, les collèges et les employeurs structurent des collaborations autour de l'apprentissage expérientiel et de la mutualisation des besoins et des atouts pour accroître les compétences fondamentales pour l'innovation dans toutes les zones d'impact.
10. Des programmes de développement des talents pour les compétences fondamentales sont intentionnellement mis en place dans toutes les universités et collèges afin de faciliter la conception et la mise à l'échelle de l'innovation dans toutes les zones d'impact.
11. Les collèges et les université génèrent le talent interdisciplinaire pour adresser les défis sociétaux complexes qui requièrent à la fois des technologies habilitantes et des connaissances humaines, sociales et environnementales.
12. L'éducation dans les collèges et université est axée sur les compétences pour la connectivité et l'interdisciplinarité qui sont nécessaires pour résoudre les problèmes complexes et systémiques.
13. La formation supérieure est intentionnellement conçue pour préparer à un emploi académique et non académique dans toutes les zones d'impact.
14. L'impact social, culturel, environnemental et économique et la culture de l'innovation sont un aspect explicite du développement des talents dans les domaines d'études pertinents.
15. Les établissements d'enseignement supérieur offrent à tous les étudiants la formation aux compétences de base et les programmes de formation spécialisés pour soutenir l'interdisciplinarité et la collaboration inclusive à toutes les étapes des processus d'innovation, dans toutes les zones d'impact
16. Les Design-, Ideas- et Living Labs disposent des ressources nécessaires pour soutenir l'apprentissage expérientiel et le perfectionnement des talents hautement qualifiés dans toutes les zones d'impact.
17. Les employeurs dans toutes les zones d'impact ont accès à des ressources pour soutenir l'apprentissage expérientiel et intégré au travail axé sur l'impact et l'innovation.

Qu'avons-nous manqué ?

Objectif 3. Capacités et infrastructures pour la connectivité

La stratégie d'innovation du Canada s'appuie sur le renforcement des capacités et la médiation des acteurs dans toutes les zones d'impact. Des infrastructures sont en place au sein et entre les universités, les collèges, l'industrie, le secteur social et le secteur public pour garantir que tous les aspects des processus d'innovation sont soutenus.

ÉTAPES	VOTRE APPORT
1. Les politiques fédérales, provinciales et municipales fonctionnent de manière horizontale pour soutenir l'innovation et l'impact territorial, et pour soutenir intentionnellement la prospérité à l'échelle communautaire.	
2. Les universités sont des institutions phares qui soutiennent l'innovation basée sur le lieu dans toutes les zones d'impact.	
3. La compréhension claire par les parties prenantes de leurs rôles mutuels et réciproques dans l'écosystème de l'innovation conduit à de nouveaux types de partenariats de connaissances avec les universités et les collèges axés sur l'équité.	
4. Les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux utilisent des cadres, des lignes directrices et des politiques horizontaux concertés et fondés sur des principes pour faciliter la coopération et stimuler l'innovation dans toutes les zones d'impact.	
5. Le Canada dispose des infrastructures nécessaires pour soutenir une réponse agile, équitable et fondée sur des données probantes aux défis et aux opportunités dans toutes les zones d'impact.	
6. L'infrastructure d'innovation est conçue pour s'adapter à la complexité et à l'émergence des écosystèmes d'innovation, et le soutien à l'infrastructure s'étend aux plates-formes intersectorielles pour les partenariats d'innovation et l'action collective.	
7. Les partenariats d'innovation impliquant des établissements d'enseignement supérieur reposent sur des approches de collaboration et des modèles de co-gouvernance basés sur les acquis qui valorisent pleinement l'expertise non académique dans toutes les zones d'impact.	
8. Les stratégies des universités et collèges visant à développer et à mobiliser les talents et les connaissances sont guidées par les principes d'une action collective inclusive et favorisent la prospérité au niveau local, national et mondial.	
9. Les communautés bénéficient de relations réciproques fondées sur les acquis avec les établissements d'enseignement supérieur et partagent leurs talents et leurs connaissances pour soutenir la recherche et l'innovation territoriale .	
10. L'infrastructure d'innovation est structurée pour accroître le flux de talents et de connaissances entre les établissements d'enseignement supérieur et les communautés et soutenir les collaborations intersectorielles dans toutes les zones d'impact.	
11. Les organismes intermédiaires (p. ex. mobilisation des connaissances, transfert de technologie, placement professionnel) dont le rôle est de stimuler l'accès aux talents et aux connaissances/expertises offrent des programmes adaptés aux besoins dans toutes les zones d'impact.	

12. L'infrastructure soutient l'innovation générée par les modes de connaissance autochtones et autres dans toutes les zones d'impact.
13. Les coûts humains et financiers de la connectivité sont explicitement pris en compte par les programme de subventions et d'investissements en infrastructure dans toutes les zones d'impact.
14. Des financements, des ressources et des cadres sont disponibles pour soutenir le renforcement des capacités collaboratives en matière d'inclusivité, d'équité et de décolonisation pour l'innovation dans toutes les zones d'impact.
15. L'infrastructure soutient l'interdisciplinarité et la collaboration inclusive à toutes les étapes des processus d'innovation, de la conception à la mise en œuvre.
16. La connectivité et les flux de ressources entre le gouvernement et les acteurs sociaux, culturels, environnementaux et économiques pour l'infrastructure d'innovation reposent sur des niveaux élevés de capacité à conceptualiser la dynamique des systèmes et à conceptualiser la complexité dans chaque zone d'impact.
17. Les approches de design-, ideas- and living-lab aux dynamiques de la complexité et des systèmes support tant l'innovation territoriale que les transitions sociotechniques.

Qu'avons-nous manqué ?

3 DÉFIS

INSTRUCTIONS

In preparation for the workshop, we invite you to identify possible challenges to a vision for Canada 2040. Specifically:

- What implementation challenges do you anticipate in establishing these milestones?
- Do you perceive strong tensions between stakeholder priorities linked to these milestones?

But #	Jalon #	Quel défi prévoyez-vous ?



GLOSSAIRE

Capacité: L'aptitude d'une organisation à effectuer un travail, ou le niveau d'aptitude d'une organisation à fournir des services, des programmes et des produits dans le cadre de l'accomplissement de son mandat ou de sa mission.

Connectivité : caractéristique d'un système qui permet la circulation des connaissances, de l'expertise et des ressources ; la connectivité est multicouche et multiforme. Il relie les organisations de tous les secteurs dans un écosystème d'innovation et est une caractéristique de toutes les zones d'impact.

EDI : Abréviation de : « équité, diversité et inclusion » .

Apprentissage expérientiel : L'acquisition de connaissances et de compétences par la pratique et à travers la réflexion sur une période d'engagement, d'observation et/ou d'immersion. « apprentissage expérientiel » et « apprentissage intégré au travail » sont souvent utilisés de manière interchangeable. Un partenariat d'apprentissage expérientiel est une collaboration entre une organisation et un établissement d'enseignement supérieur qui s'articule autour de l'engagement, de l'accueil ou du soutien d'un ou plusieurs étudiants autour d'une activité pertinente, d'un programme, d'un service ou d'un projet.

PHQ : Dans ce contexte, le personnel hautement qualifié fait référence à ceux qui ont reçu une formation avancée dans n'importe quelle discipline académique.

Innovation: l'innovation est le résultat de l'utilisation des connaissances : au niveau le plus général, ce qui conduit à l'innovation est une série d'actions ou d'étapes conçues pour créer, améliorer, appliquer ou mettre en œuvre des connaissances, des recherches, des données probantes et/ou une expertise dans de nouvelles façons de faire, de concevoir ou cadrer, de connaître ou penser, et destiné à créer une nouvelle valeur.

Processus d'innovation : une série d'actions ou d'étapes conçues pour créer, améliorer ou mettre en œuvre des façons de faire, de cadrer, de connaître ou de penser, destinées à créer une nouvelle valeur.

Écosystème d'innovation : ensemble multicouche et multifacette d'institutions et d'organisations interconnectées à travers lesquelles circulent les ressources, les talents et les informations qui soutiennent, interagissent avec et affectent l'innovation.

Mobilisation des connaissances : La mobilisation des connaissances englobe un large éventail d'activités liées à la production et à l'utilisation des résultats de recherche, notamment la synthèse, la diffusion, le transfert, l'échange et la co-création des connaissances par les chercheurs et les utilisateurs des connaissances (source : CRSH). En pratique, elle recoupe de manière substantielle d'autres types d'activités traditionnellement associées à l'enseignement et à l'apprentissage, telles que l'apprentissage par le service et l'apprentissage expérientiel.

SHSA : disciplines des sciences humaines et sociales et des arts. Statistique Canada regroupe toutes les disciplines non STEM dans une seule catégorie qui comprend: « Commerce et administration », « Arts et

sciences humaines », « Sciences sociales et de comportements », « Droit, professions connexes et études du droit », « Soins de santé », « Éducation et enseignement » et « Métiers, services, ressources naturelles et conservation ».

Recherche et développement (R&D) : dans l'industrie, le travail créatif planifié visant à acquérir de nouvelles connaissances ou à développer des biens, des programmes et des services nouveaux et considérablement améliorés. Cela comprend à la fois la recherche fondamentale et la recherche appliquée et le développement ; cette dernière consiste à utiliser la recherche et l'expérience pratique pour produire des biens, des programmes, des services ou des processus nouveaux ou considérablement améliorés.

Résilience : La capacité de répondre efficacement et de s'adapter au changement systémique, en recherchant un équilibre entre les besoins sociaux, environnementaux et économiques.

Compétence : une aptitude, une habileté ou un savoir-faire au sens large.

- **Compétence fondamentale** : un large éventail de capacités et de savoir-faire considérés comme essentiels à l'employabilité et à la citoyenneté, et généralement associés à l'intelligence sociale et émotionnelle ainsi qu'à la littératie cognitive. Elles incluent la pensée critique, la résolution de problèmes, la créativité, l'autogestion, la compétence interculturelle et une communication efficace.
- **Compétence technique** : une compétence spécifique à un domaine qui est généralement associée à une formation appliquée.

Entreprise sociale : Un modèle commercial axé sur le double objectif de gain social (et/ou environnemental) et économique.

Finance sociale : tout type de service financier qui utilise des fonds privés pour soutenir des objectifs sociaux, résoudre des problèmes sociaux et/ou faciliter le changement social. Selon Développement économique et social Canada, la finance sociale est la pratique consistant à réaliser des investissements destinés à créer un impact social ou environnemental en plus des rendements financiers.

Impact social : repose sur des activités ou des résultats spécifiques (par exemple, programmes, services) et leurs résultats. L'impact social d'une organisation est le résultat mesurable de ses produits, programmes, services, etc. qui sont créés et fournis pour répondre à un besoin social spécifique.

Innovation sociale : l'expression « innovation sociale » est utilisée dans de multiples contextes pour désigner de nouvelles idées, services, processus ou cadres destinés à répondre aux besoins sociaux ou à créer un impact pour le bien public ainsi qu'à ceux impliqués dans la résolution de problèmes épineux qui sont enracinés dans les problèmes systémiques. Nous faisons ici une distinction entre **l'innovation pour un impact social** dans le secteur social qui suit des logiques traditionnelles et **l'innovation pour la transition sociale**, qui cible les problèmes sociétaux systémiques.

Recherche et développement sociaux (R&D sociale) : Basé sur des preuves, méthodes et pratiques destinées à acquérir, absorber et/ou utiliser des connaissances, souvent pour créer ou améliorer des processus, des produits et/ou des services dans le secteur social.

Secteur social : terme générique désignant les activités d'organisations qui s'identifient et opèrent dans l'intérêt public, y compris les coopératives, les organismes sans but lucratif, les organismes de bienfaisance enregistrés, les entreprises sociales/sociétés B ou les groupes populaires ou

communautaires non constitués en sociétés. On l'appelle parfois le « tiers secteur », par opposition à ce que l'on appelle traditionnellement les secteurs privé et public. Récemment, l'émergence de l'« entreprise sociale », c'est-à-dire un modèle économique à but lucratif qui poursuit des objectifs sociaux et/ou environnementaux, a rendu plus poreuses les frontières traditionnelles entre les secteurs des économies mixtes.

Talent : dans ce contexte, « talent » signifie la même chose que « PHQ » : ceux qui possèdent des compétences acquises dans le cadre d'une formation avancée (diplôme, maîtrise, doctorat) dans n'importe quelle discipline.

Transition sociale : est une question de changement collectif et intentionnel au niveau des systèmes. La transition sociale est un processus intentionnel par lequel un changement transformationnel est effectué dans les systèmes sociaux pour faire face aux crises sociales émergentes et aux défis mondiaux. L'innovation sociale résulte de la coordination des actions de plusieurs parties prenantes dans un système vers un objectif collectif. Le terme 'transformation sociale' est aussi souvent utilisé de manière interchangeable.

Zones d'impact : L'utilisation des connaissances et les pratiques de recherche sont façonnées par les besoins spécifiques en connaissances d'utilisateurs spécifiques des connaissances dans l'ensemble de l'écosystème de l'innovation. La création et l'utilisation des connaissances se déroulent dans des « zones d'innovation et/ou d'impact » vastes et qui se chevauchent. Le cadre proposé ici a été initialement utilisé pour organiser les preuves générées par une revue de la littérature guidée par les questions suivantes :

- * Quels processus sous-tendent l'utilisation des connaissances à l'interface science-société ?
- * Quels sont les obstacles à l'utilisation des connaissances et/ou à l'innovation dans les différentes zones d'impact à l'interface science-société ?
- * Quels sont les moteurs de l'utilisation des connaissances et/ou de l'innovation dans les différentes zones d'impact à l'interface science-société ?
- * Quels ensembles de compétences et de savoir-faire sont requis des individus travaillant dans les différentes zones d'impact à l'interface science-société pour soutenir ces processus ?

Les processus impliqués pour garantir que les connaissances pertinentes sont correctement utilisées par les bonnes personnes pour produire l'impact et l'innovation souhaités sont examinés dans [Compétences pour une innovation inclusive et collaborative](#) (document de discussion de Lapointe et Propst 2023).

ZONES D'IMPACT

Économie

Les universités, les collèges, les gouvernements et l'industrie coopèrent pour créer une croissance économique axée sur la technologie. La recherche génère de nouvelles idées, et l'innovation est généralement le résultat de la « commercialisation », du « transfert de technologie » et d'activités similaires qui bénéficient du soutien des liaisons industrielles et des bureaux de transfert de technologie qui agissent comme intermédiaires pour faire avancer la recherche et attirer des partenaires d'investissement.

Politique	<p>Les connaissances et l'expertise nécessaires à l'élaboration des politiques peuvent s'étendre à n'importe quel aspect de la recherche basée sur les EES et sont de plus en plus censées intégrer l'expérience vécue et la contribution des parties prenantes. Les processus de co-création par lesquels les connaissances sont intentionnellement mobilisées pour l'élaboration des politiques prennent souvent la forme de délibérations de « soutien aux données probantes » et d'« échange de connaissances ».</p>
Secteur Social	<p>Le secteur social comprend toutes les organisations dont la finalité est définie en lien avec le bien-être sociétal. La mobilisation des connaissances dans le secteur social vise généralement à soutenir les praticiens (par exemple les médecins, les éducateurs, les prestataires de services sociaux) en garantissant qu'ils ont accès aux recherches les plus récentes dans les domaines concernés : social, éthique, culturel, juridique, éducatif et médical. . Les partenariats entre les EES et les organisations du secteur social tournaient également autour d'autres types d'activités « d'engagement communautaire ». Au niveau des communautés, les besoins en connaissances des organisations du secteur social et des gouvernements municipaux se chevauchent souvent.</p>
Transition sociale	<p>La transformation ou transition sociale est un processus intentionnel par lequel un changement systémique est effectué pour faire face aux crises sociales émergentes, aux problèmes épineux et aux défis mondiaux. La transition sociale résulte de la coordination des actions de plusieurs parties prenantes (industrie, société, économie et politique) vers un objectif collectif. Pour cette raison, la transition sociale s'articule autour de processus qui impliquent la co-conception et la co-création de solutions telles que celles appliquées dans les « laboratoires » communautaires d'innovation, de conception ou de vie.</p>